

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rencontre des Conseils d'Etat vaudois et fribourgeois

Dans le cadre de leur rencontre annuelle, les Conseils d'Etats vaudois et fribourgeois ont tenu séance mercredi 21 novembre 2012 en début d'après-midi dans le domaine des Faverges, à Saint-Saphorin. La rencontre a permis aux deux Conseils d'Etat de discuter et d'examiner plusieurs projets concrets de collaboration, ainsi que certains dossiers de politique fédérale pour lesquels les deux gouvernements entendent oeuvrer de concert pour faciliter la vie de leurs habitants.

Les deux gouvernements ont fait le point sur les projets de collaborations en cours et prévus entre les deux cantons. On en dénombre près d'une cinquantaine, ce qui témoigne de la vitalité et du dynamisme de la collaboration entre les deux cantons. Ces projets couvrent de nombreux domaines comme la formation, la santé, la sécurité, l'économie, le développement territorial ou encore l'environnement. Ils touchent toutes les régions limitrophes des deux cantons, que ce soit la Broye, la Glâne et la Veveyse. Les deux exécutifs entendent poursuivre au cours de ces prochaines années leur étroite collaboration dans un contexte de développement de régions fonctionnelles, soit des espaces de vie des citoyennes et citoyens, débordant le cadre des frontières cantonales.

Gymnase intercantonal de la Broye

Cette réalisation qui constitue, avec l'hôpital intercantonal de la Broye, un projet-phare de la collaboration entre les deux cantons a été examinée particulièrement sous l'angle d'une possible et future extension du gymnase. Celle-ci sera rendue nécessaire par la croissance démographique nettement supérieure à la moyenne nationale connue dans cette région bicantonale. Les deux gouvernements ont réitéré la volonté d'acquérir la parcelle voisine du gymnase nécessaire à cette extension.

Participation des deux cantons à l'organisation du meeting aérien « Air 14 »

Du 30 août au 7 septembre 2014, à l'occasion des 100 ans de l'aviation militaire suisse, des 50 ans de la Patrouille suisse et des 25 ans de la Patrouille PC7, les Forces aériennes de l'armée organisent un meeting aérien sur l'aérodrome de Payerne. 200'000 visiteurs sont attendus durant les deux week-ends de meeting. Durant la

semaine, la prévision porte sur 30'000 visiteurs par jour. Depuis mars 2012, les préparatifs ont débuté à grande échelle et les aspects sécuritaires du meeting impliquent d'ores et déjà les deux cantons (protection de la population, police, pompiers).

Ce dispositif est une occasion de collaborer au plus haut niveau du commandement. Des enseignements pour une éventuelle poursuite encore plus régulière de la collaboration pourront être tirés, notamment en vue de l'organisation de la fête fédérale de lutte en 2016 à Estavayer-le-lac.

Aéropôle Payerne

Le projet Aéropôle a pour but de soutenir le développement économique de la région de la Broye à partir d'un point fort spécifique de cette région, à savoir la présence d'un aérodrome militaire avec autorisation pour des vols civils. Le projet ambitionne de créer un parc technologique centré sur les activités industrielles liées à l'aéronautique. A cet avantage s'ajoute la disponibilité d'une surface de 400'000 m² et la proximité de l'autoroute, rendant son positionnement unique en Suisse.

La création de ce technopôle fait partie intégrante de la collaboration intercantonale Fribourg-Vaud figurant au programme de mise en oeuvre de la Nouvelle Politique Régionale (NPR) 2012 - 2015. Ce projet prioritaire en matière de développement économique de la région de la Broye est coordonné par la Communauté régionale de la Broye (COREB). Les deux gouvernements se sont entretenus de l'état actuel du projet et de son devenir. L'Office fédéral de l'aviation civile doit approuver d'ici fin 2012 le règlement d'exploitation civile et dresser une liste des charges. Les coûts à répercuter pour l'utilisation civile de l'aérodrome doivent également être estimés et minutieusement analysés. Ils doivent en effet être pris en charge avec seulement 8400 mouvements annuels prévus.

Hôpital intercantonal de la Broye

L'exploitation de l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB) repose actuellement sur une convention du 5 février 1998, sous la forme juridique d'une société simple. Les Conseils d'Etat des cantons de Fribourg et Vaud proposent de donner au HIB une forme juridique plus solide. Un projet de convention intercantonale, dont l'objectif principal est de faire du HIB un établissement autonome des Conseils d'Etat et est soumis aux deux parlements. Les deux gouvernements se réjouissent de l'évolution de ce projet, qui permettra d'ancrer cette collaboration dans le paysage hospitalier des deux cantons.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 23 novembre 2012

[FR] Danielle Gagnaux, Chancelière d'Etat, T + 41 26 305 10 45 [VD] Vincent Grandjean,
Chancelier d'Etat, T + 41 21 316 40 42